

# Journée de restitution de la rencontre sur la Précarité en région Riviera : 25 avril 2023

## Synthèse des présentations et des échanges

### Introduction

#### Gabiela Kämpf, Municipale de la cohésion sociale à Vevey

Dans son mot de bienvenue, Mme Kämpf rappelle que le dispositif de coordination des institutions actives dans la précarité sur la Riviera a été relancé en 2022, lors de la journée de réflexion du mois de mars. Mme Kämpf relève une évolution vers une diversité des précarités. Elle souligne l'importance d'une coordination afin de favoriser une cohérence des discours, un bon usage des ressources et un renforcement des complémentarités. La plateforme Précarité Riviera est nécessaire pour permettre une vision d'ensemble des prestations sur le Riviera. La Ville de Vevey tient à ce travail et en confie, pour 2023, la responsabilité à REL'IER (Fondation Le Relais).

Mme Kämpf termine en remerciant toutes les institutions pour leur engagement et REL'IER pour la coordination de la plateforme Précarité Riviera.

### Restitution des échanges et piste de réflexion de la journée du 24 mars 2022

#### Thibaut Terrettaz, chef de projet à REL'IER (Fondation Le Relais)

Thibaut Terrettaz présente une synthèse des éléments clés ayant émergé lors de la journée de réflexion sur la précarité en région Riviera, le 24 mars 2022.

Cette journée a eu pour point de départ le rapport « Usages, Usagers et Usagères de la Plateforme Précarité Riviera – enquête partenaires », rédigé par Ophélie Guerdat et Jean-Pierre Tabin, de la HETSL, sur mandat de la Ville de Vevey. Les résultats ont servi de socle aux réflexions de la journée. Trois thématiques ont été retenues pour les groupes des discussions : conseil social, médical et juridique ; connaissance du réseau, coordination et communication ; accueil de jour et pair-aidance en précarité.

Constats pour le premier axe « Conseil social, médical et juridique » :

- Social : les besoins mis en évidence concernent le repérage précoce des personnes en situation de précarisation ; le renforcement et la simplification de l'accessibilité pour les personnes concernées (par exemple au moyen d'une permanence téléphonique) ; l'adaptation du langage pour un meilleur accompagnement des personnes migrantes ; la définition des rôles entre services généralistes et spécialistes. Les participant·e·s relèvent encore le manque d'un espace femmes.
- Accès aux soins : les participant·e·s ont relevé la nécessité d'une prise en compte de l'urgence en santé mentale ; la problématique du financement des prestations ; le besoin de développer une structure comme le Point d'Eau à Lausanne ; l'amélioration de l'accessibilité aux lieux de

prise en charge somatique en termes de coûts et de distance ; et une meilleure accessibilité aux services de l'état, par exemple pour les questions d'assurances maladies.

Constats pour le second axe « Connaissance du réseau, coordination et communication » :

- Visibilisation et lisibilité des prestations : les vecteurs d'information sont diversifiés actuellement, mais quelle est l'activité sur les réseaux sociaux ? Pour les bénéficiaires, la transmission est surtout orale. Une carte réseau pourrait être développée. Est-ce que ce serait le rôle de la plateforme que de faire la courroie de transmission d'information entre les acteurs ?
- Travail en réseau : il faut continuer ce qui se fait déjà, mais viser un accompagnement plus soutenu, par exemple pour favoriser la transition d'une structure vers une autre. Il faut amener les prestations vers les personnes concernées, comme par exemple ce que fait déjà Médecins du Monde avec leur projet d'accès aux soins.
- Coordination des acteurs : elle doit être externe. Une coordination est importante pour éviter les doublons, elle permet aussi de coordonner les offres et d'identifier les manques. Des rencontres annuelles plus larges que la plateforme sont plébiscitées.

Constats pour le troisième axe « Accueil de jour et pair-aidance en précarité » :

- Accueil de jour : il faut une complémentarité des horaires des offres. Il y a peut-être aussi des lieux à identifier où les personnes pourraient se poser lorsque les offres spécifiques ne sont pas ouvertes (ex : bibliothèques, cafés proposant des « suspendus », maisons de quartier, etc.).
- Pair-aidance en précarité : elle se manifeste actuellement par l'orientation dans le réseau. La pair-aidance est différente ici de celle observée par exemple en santé mentale, domaine dans lequel les pair-e-s-aidant-e-s sont en rétablissement. Il manque des espaces de rencontre pour que la pair-aidance puisse se réaliser informellement. Des idées de répertoires d'adresses utiles et fréquentées par les personnes en situation de précarité ou d'activités de guide touristiques ont aussi émergé.

## Groupe de réflexion sur « l'accès aux soins et précarité sur la Riviera »

**Vincent Matthys, directeur du Réseau Santé Haut-Léman**

Il existe quatre réseaux de soins dans le canton de Vaud, un par région sanitaire. Pour le réseau Haut-Léman, on compte 200 membres qui sont situés dans la région la Riviera, le Chablais vaudois (et un peu le Chablais valaisan) ainsi que le Pays d'En-Haut. Les réseaux ont pour public les professionnel-le-s mais aussi le tout public. Les missions des réseaux santé sont l'accès aux soins amélioré pour la population et la coordination renforcée de toute la chaîne de soins. Les réseaux santé hébergent encore les BRIO (Bureau d'information et d'orientation pour les prestations médico-sociales). Ils sont aussi en 2<sup>ème</sup> ligne pour des spécialités comme le diabète ou les soins palliatifs.

Le groupe de réflexion sur l'accès aux soins et la précarité a été mis en place à la suite de la journée de réflexion organisée en mars 2022 par la Ville de Vevey et REL'IER. Trois séances ont déjà eu lieu et une quatrième est prévue en juin. Les membres actuels représentent la Ville de Vevey, l'hôpital Riviera-Chablais, la Fondation de Nant, AACTS, Caritas Vaud et le Réseau santé Haut-Léman.

Ce groupe vise à favoriser les échanges entre les partenaires et à réaliser un état des lieux des structures existantes dans la région Riviera. Il relève les problématiques rencontrées par les

partenaires en se basant sur des vignettes cliniques. L'idée est d'identifier les situations bloquantes dans les trajectoires des patient·e·s. Il souhaite aussi travailler sur des pistes d'amélioration pour le repérage (et l'accompagnement) des situations, par exemple pour anticiper les urgences et éviter que les personnes n'arrivent trop tard.

Parmi les constats, le groupe relève : que la précarité limite l'accès aux soins, ce qui rend difficile les prises en charge urgentes ; qu'il faut développer des réponses à un niveau local, pour éviter que les personnes ne doivent se déplacer dans d'autres régions où les prestations existent ; que certaines offres (par exemple EMIR) sont encore peu connues.

Des réflexions pour mieux documenter les situations et évaluer leur volume ont fait émerger le besoin d'indicateurs. Cette démarche doit permettre d'imaginer des réponses adéquates.

## Coordination de la plateforme Précarité Riviera

**Thibaut Terrettaz, chef de projet à REL'IER (Fondation Le Relais)**

Initialement, des rencontres d'institutions ont eu lieu autour de l'aide alimentaire, ce qui a notamment donné lieu à Partage Riviera. Par la suite, sur demande d'un collectif d'institutions, une étude a été menée par la HETSL, amenant à la création d'une plateforme, animée au départ par Caritas Vaud, puis reprise par la Ville de Vevey. En 2022, REL'IER a assuré cette animation de manière transitoire, en attendant l'octroi d'un mandat de coordination à un partenaire externe. Ce mandat a été confié à REL'IER en 2023.

La plateforme va désormais se réunir 4 fois par année, avec pour objectif de faire (ou refaire) un état des lieux des structures présentes dans le but d'avoir une meilleure vision d'ensemble, d'identifier les absentes et de favoriser la cohérence des prestations (échange d'informations, diffusion des bonnes pratiques, documentation de problématiques, etc.).

## Projet Synergie des seuils d'accès

**Judith Bass, adjointe de direction ARAS Riviera et Vincent Masciulli, directeur de AACTS**

La crise du Covid a mis les structures d'aide sous pression et mis en évidence des situations de précarité. Il a fallu que les acteurs se coordonnent, d'abord de manière informelle, puis plus formelle. Le canton de Vaud a montré une volonté politique forte pour que la population vaudoise ait accès aux prestations sociales sans condition. Il a mis en place le programme Vaud pour vous.

Le projet Synergie des seuils d'accès est un projet pour accompagner, de manière individualisée, les personnes en grande difficulté sociale dans les démarches de certaines prestations sociales. Plusieurs structures, quel que soit leur seuil d'accès, font en effet le constat qu'il y a tout un bassin de population qui a droit à des prestations mais qui ne les active pas. Le projet pilote est actuellement financé pour 2 ans.

Le principe est qu'un·e assistant·s social·e issu·e de l'ARAS (haut-seuil) soit présent à AACTS (bas-seuil) pour repérer les personnes qui auraient besoin d'une prestation d'assurance sociale. Il ou elle est chargé·e d'accompagner (et non de faire à la place de) ensuite la personne dans les méandres institutionnels. Il ou elle a pour tâche d'informer les bénéficiaires et de les rassurer sur leurs droits, et de les accompagner individuellement dans la montée des seuils, en fonction de leurs capacités et non

des injonctions des institutions, ceci jusqu'à l'ouverture éventuelle d'un dossier. L'assistant-e. social-e du projet doit aussi être présent-e après pour jouer le rôle de filet de protection, faire le lien avec l'AS de l'ARAS. Il y a toujours un risque d'auto-exclusion au moment où on lâche la personne.

Les enjeux sont de pouvoir atteindre les personnes dès les 1ères difficultés et de prévenir les dégradations, ainsi que d'ouvrir les portes du CSR aux personnes qui auraient de la difficulté à y venir autrement. Le repérage des situations se fera au fil des rencontres dans le bas-seuil, dans les moments privilégiés de l'accueil.

Les modalités d'intervention sont encore à définir, peut-être à inventer (rythme et forme). Le projet devrait aussi permettre de documenter la situation (volume des demandes, qui se rend où, quelles sont les résistances, qui a des droits, à quel moment les seuils produisent des inégalités, etc.).

Le projet envisage d'accompagner une centaine de personnes par année. AACTS a 12'000 contacts par année et on sait que 35% des personnes concernées ne recourent pas à l'aide sociale.

## Projet Riviera pour vous

**Judith Bass, adjointe de direction ARAS Riviera et Mélanie Dieguez, cheffe de service social de Caritas Vaud**

Ce projet est issu des constats faits lors de la crise du Covid. Il est porté par plusieurs acteurs, l'ARAS Riviera, Caritas Vaud et le CSP. Il est soutenu par Vaud pour vous.

Il s'agit d'offrir un espace d'accueil, d'information, de conseil et d'appui social dans la région Riviera. Ce sera un espace d'accueil interinstitutionnel, « sans étiquette », animé par des assistant-e-s sociaux-ales généralistes. Il est prévu d'avoir des bénévoles et/ou des étudiant-e-s HETSL pour l'accueil.

Le public ciblé est celui de résident-e-s des communes de la Riviera, y compris s'il s'agit de personnes sans domicile fixe mais dont les centres d'intérêts sont sur la Riviera. Le projet vise en priorité les personnes qui ne connaissent pas le dispositif ou ne savent pas comment il fonctionne (qui sont perdues dans le système).

Le lieu sera composé : d'un espace d'accueil, avec une priorité mise sur la qualité de l'accueil ; des bureaux d'entretien. Ce ne sera pas un lieu de socialisation mais bien pour des consultations de permanence sociale (sans rendez-vous). Des suivis seront possibles, mais à d'autres moments ; un cyberspace, dans lequel il y aura possibilité de soutien par des bénévoles pour les démarches numériques. En effet, la fracture numérique peut rendre ces démarches compliquées.

Le lieu n'est pas encore confirmé, mais il devra être en ville de Vevey, avec des permanences à des horaires différents, tout ceci pour favoriser l'accès.

L'objectif est essentiellement de travailler sur le non recours aux prestations sociales en améliorant l'accès à l'information, en orientant et accompagnant les personnes dans le réseau pour les démarches. L'appui est pensé pour être limité dans la durée, le temps que d'autres services prennent le relais. Le projet va aussi permettre de tester une collaboration interinstitutionnelle décloisonnée et de développer des synergies avec d'autres acteurs du réseau social de la région.

## Mot de la fin

### **Christyl Vasserot, cheffe du Service de la cohésion sociale de la Ville de Vevey**

Mme Vasserot conclut la séance en soulignant la richesse d'un tel après-midi, au niveau des informations échangées et de la visibilisation des progrès effectués. Elle propose d'organiser annuellement ce type d'événement.

Elle profite aussi de ce moment pour souhaiter la bienvenue à deux nouveaux prestataires : l'EVAM représenté par M. Yannick Bailly. Deux foyers vont ouvrir au 1<sup>er</sup> juin, pour 300 personnes ([EVAM, Établissement Vaudois d'Accueil des Migrants - EVAM](#)) ; et l'association PanMilar, représentée par Ariane Lachance. Cette association travaille avec des interprètes communautaires auprès des familles issues de la migration dans le cadre de préparation à la naissance et de suivis post-partum ([Association PanMilar – Préparation à la naissance dans votre langue](#)).